

NESTLE WATERS SUPPLY EST/ARS
Madame Cécile KERANGART
BP43
88805 VITTEL CEDEX
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-IX-296728-01 Version du : 09/12/2024 Page 1/4
Dossier N° : 24M110577 Date de réception : 05/12/2024
Référence bon de commande : Cde 2023 N° 3201333312 - Contrôle sanitaire ARS

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de consommation	BUVETTE IMPERIALE	

N° ech **24M110577-002** | Votre réf. (1) **BUVETTE IMPERIALE**

Limites	D17 : Distributions		
Réglementation	Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique		
Démontage des accessoires	Sans objet	Code point de prélèvement	IX058294
Date de prélèvement	05/12/2024 09:14	Code installation ARS	3840
Date de réception	05/12/2024 14:27	Nom de l'installation	BUVETTE PUBLIQUE FONTAINE IMPERIALE
Début d'analyse	05/12/2024 15:56	Type installation ARS	UDI
Prélèvement effectué par	Wiedemann Julien (Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)) - SJJ9 - LJW	Nom point de prélèvement	FONTAINE IMPERIALE PLACE DES FRANCS
Localisation du prélèvement	BUVETTE IMPERIALE	Commune	VITTEL
Motif de prélèvement	Contrôle sanitaire prévu par l'arrêté préfectoral	Code UGE	486
Type analyse	88_D1	Nom UGE	EMBOUTEILLAGE VITTEL/CONTREX-NESTLE
Température de l'air de l'enceinte	5°C	Code PSV ARS	5248

Paramètres de prélèvements

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXPEM : Prélèvement pour potabilité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *				
Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-520 - NF EN ISO 19458				

Contexte environnemental du prélèvement

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX224 : Température de l'air (in situ) Prestation réalisée par nos soins	0.00	°C		
Thermométrie [Méthode à la sonde] -				

Caractéristiques organoleptiques (terrain)

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX0KU : Aspect (in situ) Prestation réalisée par nos soins	Normal	Qualit.		
Méthode organoleptique - Observation visuelle				
IX0KV : Couleur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins	Absence	Qualit.		
Méthode organoleptique - Observation visuelle				
IX38E : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins	Absence			
Méthode organoleptique - Observation sensorielle				
IX0KJ : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins	Absence			
Méthode organoleptique - Observation sensorielle				

Paramètres microbiologiques

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM8B0 : Micro-organismes revivifiables 22°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	< 1	ufc/ml		
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UMRLK : Micro-organismes revivifiables 36°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	< 1	ufc/ml		
Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222				
UMLLE : Escherichia coli et bactéries coliformes (/100ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685				
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1:2000				
Bactéries coliformes *	< 1	ufc/100 ml		< 1
Escherichia coli *	< 1	ufc/100 ml	< 1	
UM3D0 : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	< 1	ufc/100 ml	< 1	
Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2				

N° ech **24M110577-002** | Votre réf. (1) BUVETTE IMPERIALE

Paramètres physicochimiques généraux (terrain)

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX3R4 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	11.8	°C		<= 25
Thermométrie [Méthode à la sonde] - Méthode interne				
IX3R2 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	7.2	Unités pH		6.5 ≤ x ≤ 9
Potentiométrie - NF EN ISO 10523				

Paramètres physicochimiques généraux

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IXA18 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	0.2	NFU		<= 2
Spectrophotométrie - NF EN ISO 7027-1				
IXK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685				
Potentiométrie [Correction à l'aide d'un dispositif de compensation de température] - NF EN 27888				
Conductivité à 25°C *	900	µS/cm		200 ≤ x ≤ 1100
Température de mesure de la conductivité				
	20.1	°C		

Paramètres azotés et phosphorés

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
IX02R : Ammonium (en NH4) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS 1-0685 *	<0.05	mg NH4/l		<= 0.1
Spectrophotométrie (UV/VIS) [automatique] - NF ISO 15923-1				

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)

Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.



 Symphorose Genot
 Coordinatrice Projets Clients Lob

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.